



## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
----------------	--------

Frais de sortie	Néant
-----------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,70 %
----------------	--------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

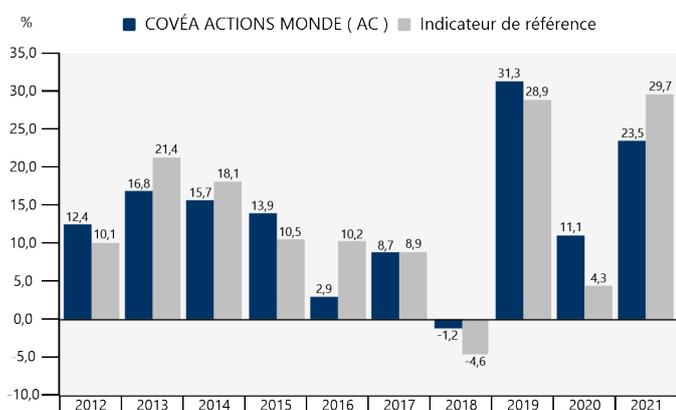
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

**Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Performances passées



Année de création de l'OPC : **1983**

Devise : EUR

**Indicateur de référence** : 55% Standard and Poor's 500, + 30% MSCI Pan Euro + 15% MSCI AC Asia (dividendes nets réinvestis), calculés aux cours de clôture.

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus\*.

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.**

\* L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.

\* Le 11 juin 2011, Covéa Actions Monde a absorbé le FCP Covéa Finance Acti Monde. Son indice de référence a changé à la même date. Il est passé de l'indice composite constitué à 65% de l'indice DJ Stoxx, à 30% de l'indice S&P 500 et à 5% de l'indice Nikkei 300 à l'indice composite constitué à 52% de l'indice Standard & Poor's 500, + 40% de l'indice MSCI Pan Euro + 8% de l'indice MSCI AC Asia (dividendes réinvestis).

\* Le 11 février 2015 la pondération des indices composant l'indicateur des référence a changé. Le poids de l'indice Standard & Poor's 500 est passé de 52% à 55%, celle de l'indice MSCI Pan Euro de 40% à 30% et celle de l'indice MSCI AC Asia de 8% à 15%.

## Informations pratiques

**Dépositaire** : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC** : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr).

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr). Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

**Fiscalité** : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).**

**Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).**

**Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 juin 2022.**